

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 23 mai 2024 modifiant l'arrêté du 20 mars 2024 fixant au titre de l'année 2024 le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs de classe normale des services techniques du ministère de l'intérieur et des outre-mer

NOR : IOMA2413590A

Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 23 mai 2024, les dispositions de l'arrêté du 20 mars 2024 fixant au titre de l'année 2024 le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs de classe normale des services techniques du ministère de l'intérieur et des outre-mer sont modifiées comme suit :

Au lieu de :

« Le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs des services techniques du ministère de l'intérieur et des outre-mer au titre de l'année 2024 est fixé à 34 (trente-quatre), répartis de la manière suivante :

«

Concours externe	20
Concours interne	14
Total	34

».

lire :

« Le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement de contrôleurs des services techniques du ministère de l'intérieur et des outre-mer au titre de l'année 2024 est fixé à 33 (trente-trois), répartis de la manière suivante :

«

Concours externe	19
Concours interne	14
Total	33

».

Au lieu de :

« Les places offertes sont réparties dans les spécialités suivantes :

«

	Spécialité bâtiment	Spécialité logistique	Spécialité automobile	Spécialité armement	Spécialité chef de garage/gestionnaire de parc automobile	Spécialité responsable d'hébergement/restauration	Spécialité technique de la communication	Spécialité technique de prévention et maîtrise des risques	Total
Affectation nationale	Externe : 5	Externe : 8	Externe : 1	Externe : 3	Externe : 1	Externe : 2	Non ouvert	Non ouvert	Externe : 20
	Interne : 4	Interne : 5	Interne : 1	Interne : 2	Interne : 1	Interne : 1			Interne : 14
Total	9	13	2	5	2	3			34

».

lire :

« Les places offertes sont réparties dans les spécialités suivantes :

	Spécialité bâtiment	Spécialité logistique	Spécialité automobile	Spécialité armement	Spécialité chef de garage/gestionnaire de parc automobile	Spécialité responsable d'hébergement/restauration	Spécialité technique de la communication	Spécialité technique de prévention et maîtrise des risques	Total
Affectation nationale	Externe : 5	Externe : 8	Externe : 1	Externe : 3	Externe : 1	Externe : 1	Non ouvert	Non ouvert	Externe : 19
	Interne : 4	Interne : 5	Interne : 1	Interne : 2	Interne : 1	Interne : 1			Interne : 14
Total	9	13	2	5	2	2			33

».